Compte-rendu
de la CGT Finances Publiques 33

CSAL-FS du 03/11/2026

Vos représentants CGT Finances Publiques 33 :
Aminata Lerasle, Stéphane Joly, Laurent Gadal-Moraud

Nous étions convoqués pour un dernier CSAL-FS avant la tenue des élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026. M. Fourquet nous avait annoncé à son arrivée qu'il ne participerait pas au CSAL-FS. Force est de constater qu'il a tenu parole et que les conditions de vie et de santé au travail ne représente pas pour lui une priorité.

Mme Llaury étant elle-même absente, Mme Mondorge, son adjointe au Pôle Pilotage et ressources, présidait cette instance. En réponse à notre questionnement sur le NRP 2, la présidente nous a affirmé qu'il ne se passerait rien en Gironde en 2027.

Budget de la Formation Spécialisée

Après paiement des actions déjà engagées depuis début 2026, une somme de 4 704 € restait disponible. Cette somme va permettre le financement de 2 fontaines à eau sur les sites de Castelnau et Cenon, les contrats de maintenance seront pris en charge sur la dotation de fonctionnement de la DRFiP 33 et non sur le budget de la Formation Spécialisée.
Également, de nouveaux sacs à dos, supports PC portable « cricket » et repose-pieds seront acquis, ainsi que des casques compatibles avec la TOIP sur le site du SGC de Mérignac, service recouvrement, suite à la proposition de la CGT Finances Publiques 33. Ainsi, le budget 2026 de la Formation spécialisée est soldé.

La **CGT Finances Publiques 33** a toutefois demandé qu'un état détaillé des dépenses soit fourni à chaque examen du budget.

Parallèlement, le solde du budget « formations » de 2 615,51 € servira au financement de 2 formations massage assis et une formation aux premiers secours.
Rappelons que dès lors qu'une inscription est faite pour l'une de ces formations, cela engage le paiement de la prestation, qu'il y ait effectivement présence ou non des stagiaires. Il est donc important de prévenir le plus rapidement possible en cas d'absence pour que la place disponible puisse être proposée à d'autres collègues.
La **CGT Finances Publiques 33** vous invite à venir vers elle en cas de difficultés liées à l'inscription et à l'organisation de ces formations.

Nouveaux espaces de travail à la DRFiP Bordeaux Mériadeck

Pour rappel, plusieurs services vont intégrer les locaux de la direction dans de nouveaux espaces de travail.
La Paierie régionale a déjà emménagé dans ses nouveaux locaux. La Paierie départementale va suivre le mouvement autour du 16 novembre, et le SGC Bordeaux Métropole, en principe, en fin d'année 2026.
Le CSRH serait le dernier service à déménager, au début de l'année 2027.

La **CGT Finances Publiques 33** a tenu à questionner la direction sur la problématique de l'accueil à la DRFiP avec l'arrivée de l'ensemble de ces services. Plusieurs projets sont à l'étude et seront présentés pour avis aux agents. Il est à noter que l'accueil des Paieries et du SGC ne se fera que le matin.

Comme pour toute installation de services dans de nouveaux locaux, l'avis de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et du médecin du travail est demandé. Après avoir donné quelques recommandations concernant l'amiante et la sécurité électrique, l'ISST préconise de faire procéder à un exercice d'évacuation afin de connaître les voies d'évacuation et les issues de secours. La médecin du travail a appuyé cette recommandation exprimant que des visites de ces services dans les nouveaux locaux devront être organisées.
La **CGT Finances Publiques 33** a demandé à la présidente que ces visites soient généralisées sur l'ensemble des sites de la Gironde à chaque nouvelle arrivée.

DUERP 2026 et son plan d'action PAPRIPACT

Pour rappel, le DUERP n'est pas un document pour demander du matériel mais un outil pour évaluer les risques professionnels dans le but de mettre ensuite en place des actions visant à protéger et à améliorer les conditions de travail des agents. Pour toute demande de matériel, il convient de faire la demande à son chef de service et d'en envoyer une copie à vos représentants syndicaux.

Cette année, l'assistant de prévention, M. Sow, et la responsable du Pôle Pilotage et Ressources, Mme Llaury, ont participé à 35 réunions DUERP dans les services.
Nouveauté cette année : la direction a souhaité organiser des réunions en présentiel à destination des managers (cadre A+) pour tenir compte de leurs fonctions spécifiques.
La **CGT Finances Publiques 33** a demandé que des réunions soient organisées pour l'ensemble des agents. Une réunion aura lieu sur le site de La Réole concernant les services sur La Réole-Bazas-Langon mais les contours de cette réunion restent à éclaircir. L'idée de la direction serait de la généraliser aux autres bassins d'ici le 1er semestre 2027 en fonction du retour de cette première expérience.

Le groupe de travail DUERP est ouvert à l'ensemble des agents, de toutes catégories. Nous vous invitons à vous signaler auprès de l'assistant de prévention, M. Mohamadou Sow, si vous êtes intéressés et à nous faire remonter toutes difficultés rencontrées.

Après validation par le DRFiP, ces documents (DUERP et PAPRIPACT) seront communiqués aux agents sur Ulysse 33 et conservé pendant 40 ans.

Bilan directionnel 2025 du service social

Les assistantes sociales ont fait le bilan de leur activité en 2025. Pour la DRFiP 33, elles sont au nombre de 3 : Mme Patricia BREUIL, Mme Mégane BEAU et Mme Céline GAY que vous pouvez rencontrer lors de permanences sur les différents sites de travail du département, à la délégation de l'action sociale à la Cité administrative, voire à votre domicile dans certains cas.

Leur action vise à accompagner les personnels rencontrant des difficultés, y compris ceux éloignés du service, en vue de faciliter leur vie personnelle et l'exercice de leur activité professionnelle. Le service social contribue en outre à prévenir les risques psycho-sociaux à titre individuel et collectif. En 2025, le service social est intervenu auprès de 5 % des agents de la DRFiP 33, toutes catégories confondues, titulaires comme contractuels.

Les organisations syndicales se sont interrogées sur le fait que certaines questions posées au service social relèveraient plutôt du service RH (questionnement sur arrêt de travail de longue durée, avis sur conseil médical, préparation d'un départ à la retraite…). Les assistantes sociales ont répondu que parfois les agents préféraient passer par leur intermédiaire par souci de discrétion quant à leur situation.

Afin de gagner en visibilité auprès des agents, les assistantes sociales souhaitent développer les visites de services pour aller à leur rencontre, leur présenter leurs missions et découvrir leurs conditions de travail. Des outils de communication seront également créés autour de la thématique de la « Prévention des Violences Intra Familiales, Harcèlement sexuel et sexiste ».

La **CGT Finances Publiques 33** et l'ensemble des organisations syndicales présentes ont remercié les assistantes sociales pour leur travail et l'aide qu'elles peuvent apporter aux collègues. Pour notre organisation syndicale, il s'agit d'acteurs de prévention indispensables et leurs moyens doivent être pérennisés. N'hésitez pas à les solliciter !

Bilan sur les accidents du travail, maladies professionnelles et aménagements de poste

Pour l'année 2026, au 15 octobre, 19 accidents de service et 3 maladies professionnelles (liées à des troubles musculo squelettiques) ont été recensés. Ces chiffres restent globalement stables.

La **CGT Finances Publiques 33** a souhaité savoir pourquoi 3 accidents n'ont pas été pris en compte dans les accidents de service. La direction a répondu que les agents concernés, malgré relances, n'avaient pas donné suite à des demandes de pièces justificatives. Or, des délais légaux s'appliquent dans ce genre de situations.

Examen du registre Santé Sécurité au travail

Sans surprise, la majeure partie des fiches concernent des problèmes thermiques.
Sur ce point, en particulier le site d'Arcachon a eu une réparation cette semaine… qui n'a même pas tenu 24 heures. Il est difficile de faire fonctionner des systèmes vieillissants. Le bâtiment doit être rénové dans son intégralité. Pour y parvenir, des financements de Bercy sont attendus à condition que le site soit densifié avec l'arrivée d'autres administrations mais celles démarchées n'ont pas été intéressées ou n'ont pas répondu.

Examen des fiches de signalement

La **CGT Finances Publiques 33** se félicite que les agents se soient appropriés l'outil SignalFIP. De nombreuses fiches concernent des incidents durant la campagne (injures/insultes, propos racistes…). Il est important que les agents signalent les faits afin que la direction s'en saisisse et que des courriers voire des signalements au procureur (article 40) soient faits. Dans certains cas, un dépôt de plainte peut être déposé par l'agent.

Ces fiches de signalement peuvent également servir en cas d'altercations entre agents.

Questions diverses

*** Vaccination contre la grippe à Libourne**

La **CGT Finances Publiques 33** a souhaité savoir pourquoi l'opération de vaccination contre la grippe envisagée sur Libourne en décembre a été annulée et ce qu'il a manqué pour la maintenir. Peu d'agents sur Libourne Wilson et Paul Bert ont répondu favorablement au sondage envoyé par courriel. Il aurait fallu environ 25 personnes intéressées pour que l'action puisse se faire.
Suite à notre questionnement, il apparaît que, contrairement aux actions des années précédentes conduites par la MGEFI, le centre de formation de l'INSEE et les douanes, appartenant au même ministère, n'ont pas été contactés.

*** Services médicaux en 2027**

Actuellement suite à la démission d'une infirmière, les services de médecine du travail sont composés d'une coordinatrice Régionale de la médecine du Travail (Carole HAZOTTE), d'une infirmière (Mme Emmanuelle BOURBAN) et de la médecin du travail (Dr RONCIER) ; cette dernière prévoit de partir pleinement en retraite courant 2027. Une nouvelle secrétaire médicale régionale est recherchée et une annonce pour un.e nouveau.elle médecin du travail est déposée.
La **CGT Finances Publiques 33** espère que les services médicaux trouveront du personnel rapidement, car il s'agit d'acteurs de prévention cruciaux que les agents peuvent solliciter pour des problèmes médicaux mais aussi pour des aménagements de postes…

*** Macaron Cité administrative.**

La **CGT Finances Publiques 33** a demandé à la présidente quel était l'intérêt d'apposer un macaron sur son véhicule quand on se gare sur les parkings de la Cité administrative de Bordeaux. La présidente a répondu qu'il s'agit de cibler les personnes extérieures qui arrivent à se garer sans aucune autorisation. Cette mesure se veut avant tout dissuasive.

*** Avancement points immobiliers**

Cenon : Les travaux de rénovation énergétique vont démarrer en janvier 2027. Mme Mondorge présentera aux agents le calendrier prévisionnel de ces travaux et la circulation mise en place. Les travaux doivent être terminés avant le début de la campagne déclarative.

Langon : Le projet de la Manufacture est toujours d'actualité. Les travaux seront lancés dès que l'accord de la Préfecture sera signé. Il est prévu de présenter le projet aux agents avant de lancer les travaux. La livraison serait prévue à l'horizon été 2028.

Libourne : Bercy a validé le principe de l'aménagement des services actuellement installés à Libourne Paul Bert vers Libourne Wilson, mais les travaux ne peuvent être engagés tant que des crédits n'ont pas été alloués.

Les élections professionnelles auront lieu du 3 au 10 décembre 2026.

Vous avez dû recevoir par courriel un message vous invitant à activer votre compte électeur.

Vous pouvez d'ores et déjà effectuer cette démarche, sans attendre.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte mail ou au numéro de téléphone ci-dessous.

Pour contacter la section CGT Finances Publiques de la Gironde et/ou se syndiquer :

Cité Administrative,
Rez-de-Chaussée,
BP 85
2 Rue Jules Ferry
33 090 BORDEAUX CEDEX

e-mail : **cgt.drfip33@dgfip.finances.gouv.fr**

Tel : **06 48 76 37 69**

https://33.cgtfinancespubliques.fr

La section CGT de la Gironde **vous conseille et vous informe sur vos droits de salariés :**
Chaque **mardi de 8h30 à 16h00** au local syndical de la Cité administrative (à côté de la sécurité)**.**

